

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/07/2012

Réception par le Prefet : 10/07/2012

Publication : 13/07/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-7-7-3

Séance du vendredi 6 juillet 2012

### SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, plus particulièrement son article 10 et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 imposant la passation d'une convention à l'occasion du versement d'une subvention supérieure à 23 000 € en faveur d'organismes de droit privé ;
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-7-3 du 07 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 en faveur du Développement Culturel,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 9 mai 2012,
- VU les débats tenus en séance de la Commission Permanente en date du 6 juillet 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Attribue et autorise le versement des aides aux projets récapitulés dans les tableaux joints en *annexe 1* à la délibération et modifiés compte tenu des éléments nouveaux fournis par les organismes ou par nos partenaires, au titre des Expressions Artistiques, pour un montant total de 102 500 €, prélevés à raison de :
  - 95 500 € sur le programme D721, imputation 65-311-6574-2347-371
  - 7 000 € sur le programme D721, imputation 65-311-65734-2347-371
- ❖ Attribue et autorise le versement des aides aux projets artistiques et culturels listés dans les tableaux joints en *annexe 2* à la délibération au titre des Lieux de Diffusion et Opérateurs Culturels pour un montant total de 107 500 € prélevés à raison de :
  - 27 500 € sur le programme D722, imputation 65-311-6574-2357-371
  - 80 000 € sur le programme D722, imputation 65-311-65734-2357-371

- ❖ Valide et autorise le Président à signer la convention de financement avec l'Opéra National du Rhin jointe en *annexe 3 à la délibération*
- ❖ Attribue et autorise le versement d'une aide de 1 000 € à l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace Mulhouse récapitulée dans le tableau joint en *annexe 4* à la délibération au titre des Enseignements Artistiques et Pratique et dont le montant sera prélevé sur le programme D726, imputation 65-311-6574-2397-371.
- ❖ Prend acte des renseignements portés sur la liste jointe à la délibération en *annexe 5* qui récapitule les projets subventionnés par le Département avec les cofinancements prévisionnels des autres partenaires, collectivités territoriales.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

D721  
ASSOCIATION  
Imputation :  
65-311-6574-2347-371

*Commission de la Culture et du Patrimoine*  
*du 9 MAI 2012*  
**EXPRESSIONS ARTISTIQUES**

Annexe 1

**FESTIVALS**  
**Animation culturelle**  
**(Associations)**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02139	<b>ASSOCIATION L'OREILLE ABSOLUE HAGENTHAL-LE-BAS</b> Président : M. Julien LINDECKER	<u>Contrat de Territoire de Vie du Sundgau.</u>  <b>Sur le territoire du Sundgau :</b> Evénement dont l'objectif est de rassembler un public intergénérationnel dans le cadre d'une manifestation gratuite qui programmera de la musique, des animations pour les enfants, une scène ouverte aux musiciens amateurs, autour d'un engagement éco-citoyen, les 7 et 8 juin 2012.	Animation culturelle pluridisciplinaire dont l'ancrage, d'année en année, se renforce et qui associe de nombreuses associations culturelles locales (écoles de musique, fanfares) et présente l'intérêt de se dérouler dans un territoire peu pourvu au plan culturel.  <u>Autres Collectivités sollicitées :</u> Com Com : 3 600 € Région : 1 500 €	Budget : 23 246 € Bilan : Recettes : 24 894 € Dépenses : 22 339 € Excédent : 2 555 €	1 500 €	26 800 €	<b>1 500 €</b>	<b>1 500 €</b>

**FESTIVALS**  
**Animation culturelle**  
**(Associations)**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02224	<b>ASSOCIATION L'ESPRIT BD COLMAR</b> Président : M. Boris DELANOTTE	9ème édition du Festival de la Bande Dessinée à Colmar les 17 et 18 mars 2012	L'Association " Esprit BD" créée en 2003, est soutenue par le Conseil Général depuis 2007, au titre des expressions artistiques. Elle a pour objectif principal la promotion et le développement de l'art de la bande dessinée au travers d'un festival annuel qui fait partager au public la passion de la BD. Au programme de la 9ème édition du festival, qui a eu lieu les 17 et 18 mars derniers dans la salle du Koïfhus à Colmar, étaient prévues des expositions, des séances dédicaces avec des professionnels de la BD et des talents locaux, des formations, des ateliers dessins. En amont du festival, l'association organise a aussi organisé une animation dans les collèges par des dessinateurs au travers d'un concours lancé en concertation avec le Conseil Général du Haut-Rhin et l'Inspection académique sur le thème du "Château perdu" ainsi que différentes expositions dans divers lieux colmariens : au cinéma Méga CGR, à la mairie de Colmar, au Conseil Général du 12 au 19 mars dernier et au Crédit Mutuel Bartholdi. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Ville de Colmar : 2 000 € Région : 1 500 € (acquis)	Budget : 18 943 €  Bilan 25 963 €  Déficit 1 014 €	1 000 €	21 695 €	<b>3 000 €</b>	<b>1 000 €</b>

**FESTIVALS**  
**Animation culturelle**  
**(Associations)**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02233	<b>ASSOCIATION D'AILLEURS D'ICI COLMAR</b> Président : M. François LAPERRELLE	15ème édition du Festival de Rue "D'Ailleurs d'Ici" les 5 et 6 mai 2012	<p>Créée en 1997, l'association "D'Ailleurs d'Ici" regroupe des bénévoles qui militent pour l'égalité des droits et luttent contre les discriminations. Le festival de rue vise à favoriser la connaissance des différentes cultures présentes dans le Haut-Rhin, dans un contexte festif et ludique. Durant un week-end, une programmation d'animations et de spectacles de rue (gratuits), des ateliers de dessin, peinture, modelage, constructions de cabane, ainsi qu'un "village des associations", lieu de dialogue réservé aux associations pour présenter leurs réalisations et leurs projets, sont mis en place chaque année et attire un public de plus en plus nombreux.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u>            Ville de Colmar : 4 000 €            Région : 2 500 €(acquis)            DRAC : 4 000 €            Ministère Jeunesse et Sports 2 000 €            ACSE 7 000 €  <i>(Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances)</i></p>	Budget 33 000 €  Bilan 26 256 €	2 500 €	43 500 €	<b>4 000 €</b>	<b>2 500 €</b>

**FESTIVALS**  
**Animation culturelle**  
**(Associations)**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02235	<b>ASSOCIATION HETRE SAINTE-MARIE-AUX- MINES</b> Président : M. Gwenaël GUICHAOUA	<p>Organisation du festival des Arts de la Rue les 7 et 8 juillet 2012</p> <p>Durant un week-end, une vingtaine de compagnies (près de la moitié régionales) animeront divers lieux de Sainte-Marie-aux-Mines et présenteront des spectacles de marionnettes, de théâtre, de magie/cartes, de cirque, jonglage et chansons (2 ou 3 spectacles seront proposés par jour.)</p> <p>Actions de sensibilisation à destination :</p> <p>-du public scolaire (travail en partenariat avec les professeurs d'art plastique du collège et du lycée de la ville dont les productions des élèves sur le thème des arts de la rue seront intégrées au parcours du festival)</p> <p>- de la population via l'aménagement de l'espace urbain en collaboration avec l'Ecole des Arts Décoratifs de Strasbourg</p>	<p>Créée en 2002 avec pour objet la promotion de l'art et le développement des relations humaines, l'association organise diverses animations culturelles, principalement sur le territoire de Ste Marie-aux-Mines. Parallèlement, elle porte le projet d'ouverture d'une salle de spectacle dénommée "La Mine d'Art-Gens" complétée d'un espace de restauration dont les travaux sont en cours. Ce projet d'investissement d'un coût global de 1,08 M€ a été retenu dans le CTV Piémont-Val d'Argent et bénéficiera d'une aide de 64 000 € pour les équipements scéniques de la salle de spectacle</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées pour le Festival :</u>  Ville Ste Marie/Mines : 10 000 €  Com Com Val d'Argent : 10 000 €  Région : 15 450 €</p>	<p>Bilan Association  34 170 €  avec un excédent de  1 984 €</p>	<p>1ère demande pour ce festival</p>	<p>Association  83 200 €  dont Festival  61 800 €  hors valorisation  bénévolat  estimée à  17 800 €</p>	<p><b>15 000 €</b></p>	<p><b>5 000 €</b></p>

**FESTIVALS**  
**Animation culturelle**  
**(Associations)**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02215	<b>MJC WITTENHEIM</b> Président : Eric WERSINGER	14ème édition du festival RAMDAM du 19 mars au 1er avril 2012	<p>Créé en 1999 afin de favoriser l'accès à la lecture des enfants et des adolescents, le festival du livre et de la jeunesse RAMDAM est organisé par la MJC de Wittenheim. Destinée à permettre l'accès à la culture au plus grand nombre, cette manifestation propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une médiation entre le livre, l'enfant et les parents ;</li> <li>- une saison d'octobre à avril pour "faire du bruit" autour du livre et deux événements en ouverture et clôture</li> <li>- de devenir passeurs de lecture à des professionnels de l'enfance et aux parents</li> <li>- dix projets d'animation autour du livre en direction des écoles, collèges et lycées, structures péri-scolaire...</li> </ul> <p>Cette manifestation, d'envergure régionale, associe de très nombreux partenaires culturels, éducatifs et associatifs et touche plus d'une centaine d'établissements scolaires.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u>  Ville de Wittenheim : 81 000 €  Région : 10 000 €  DRAC : 7 000 €</p>	<p>Budget 250 000 €</p> <p>Bilan 282 934 €</p> <p>Déficit 3 839 €</p>	5 000 €	250 000 €	<b>7 500 €</b>	<b>5 000 €</b>

**FESTIVALS**  
**Animation culturelle**  
**(Associations)**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02237	<b>ASSOCIATION PROJETS POUR LA VALLEE MUNSTER</b> Président : M. Jean-Louis HOFFET	13ème édition du festival "La Vallée des Contes" à Munster 29 juin au 08 juillet 2012	<p>Depuis l'an 2000, l'Association "Projets pour la Vallée" à Munster a mis en place une manifestation destinée à promouvoir l'art du conte, intitulée "La Vallée des Contes".</p> <p>Ce festival contribue à animer le secteur à travers l'accueil de spectacles qui sont proposés chaque jour dans des lieux différents. Ces animations ont lieu dans des ferme-auberges, des salles de villages, sous chapiteau ou en pleine nature. Les deux formules phares qui contribuent au succès grandissant de cette manifestation sont le « repas conté », qui a lieu dans une ferme-auberge, et la « balade contée », qui se déroule au cours d'un parcours pédestre. Certains contes sont accompagnés d'animations musicales, de spectacles de marionnettes. Cette programmation sera assurée par des conteurs et musiciens professionnels locaux et venus d'ailleurs.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u>            COM COM : 1 000 €            Région : 8 000 €            Ville de Munster : 4 000 €            Etat : 500 €</p>	Budget 43 750 €  Bilan 41 236 €  Déficit 3 219 €	2 500 €	42 500 €	<b>4 000 €</b>	<b>3 000 €</b>
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>								<b>18 000 €</b>

D721  
ASSOCIATION  
Imputation :  
65-311-65734-2347-371

*Commission de la Culture et du Patrimoine*  
*du 9 Mai 2012*  
**EXPRESSIONS ARTISTIQUES**

Annexe 1

**FESTIVALS**  
**Animation Culturelle**  
**(Commune)**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02197	<b>VILLE DE SAINT-LOUIS</b> Maire : M. Jean-Marie ZOELLE	29 ème édition de la Foire du Livre Saint-Louis du 11 au 13 mai 2012	<p>Manifestation renommée dont la thématique "musique et littérature" recherchera à travers de nombreuses conférences, ateliers, animations, concerts, expositions, rencontres avec les auteurs, le croisement et la proximité de ces deux disciplines. Les scolaires sont fortement associés à la manifestation. Prix décernés :  <ul style="list-style-type: none"> <li>. Prix du printemps du roman</li> <li>. Prix des romancières</li> <li>. Prix jeunesse de la BD</li> </ul> Président : Jean-Michel Ribes, auteur, metteur en scène et cinéaste  Invités d'honneur : Jean-Claude Carrière, scénariste et romancier  Charles Aznavour, auteur, compositeur, Interprète  Olivier Bellamy, journaliste écrivain animateur sur Radio Classique</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u>  DRAC : 28 000 €  Conseil Régional : 20 000€(acquis)  Ville de Saint-Louis : 210 600 €</p>	<p>Budget 350 000 €</p> <p>Bilan : en équilibre  Recettes : 385 361 €</p> <p>Dépenses : 385 361 €</p>	7 000 €	350 000 €	<b>15 000 €</b>	<b>7 000 €</b>
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>								<b>7 000 €</b>

<b>FESTIVALS</b> <b>Musique</b>
------------------------------------

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02232	<b>Association Arts et Lumières en Alsace ROSHEIM</b> Président : M. Claude STURNI Directeur : M. Denis LECOQ	Organisation de la 20ème édition du Festival Voix et Route Romane en Alsace du 31 août au 16 septembre. 9 concerts sont programmés dont 3 dans le Haut-Rhin, les trois premiers samedis de septembre : <b>Ottmarsheim</b> le 1er "Résonances Romanes" par l'ensemble Cum Jubilo de Charentes ; <b>Feldbach</b> le 8 "l'Ecole de Notre-Dame" par l'ensemble Organum qui donnera la Messe de la Nativité de la Vierge ; <b>Guebwiller</b> le 15 à l'église St Léger à 20h00 "Missa in Myne Zyn" par la Capilla Flamenca suivi d'un concert à 22h00 "Alleluja" en partenariat avec les Dominicains dans le cadre de "la nuit 3D".	Ce festival itinérant dans les principaux édifices de la route romane est le seul en Alsace à se consacrer exclusivement aux musiques du Moyen-Age. En marge des concerts, la valorisation du patrimoine roman alsacien sera poursuivie en 2012 avec les 2 expositions itinérantes de l'association "L'Hortus Déliciarum" et "l'Art Roman" (Turckheim et Ottmarsheim). <u>Autres collectivités sollicitées :</u> . Région Alsace : 300 000 € pour l'activité totale de l'association dont 150 000 € pour le festival (acquis CP du 16 mars 2012) . CG 67 :55 000 € (acquis 45 000 €) .Ville de Strasbourg : 5 000 € Depuis 2011, suite à la fusion des 2 associations "Voix et Route Romane" et "Les Noëlies", l'association assure la mise en oeuvre des deux projets ; le budget et le bilan provisoire présentés comportent les charges du Festival, ceux des Noëlies et les charges communes de fonctionnement.	Budget global Association 474 500 €  Bilan provisoire 424 323 € (Excédent 487 €)  <b>Budget rapporté au Festival 235 850 €</b> Bilan provisoire 214 817 € de charges	2009 14 000 € pour 4 concerts  2010 et 2011 8 000 € 2 concerts dans le 68 en 2011	Association 481 000 € dont Festival 246 500 €	<b>10 000 €</b> pour 4 concerts dans le Haut-Rhin	<b>9 000 €</b>

**FESTIVALS**  
**Musique**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02225	<b>Association Festival Callinet OBERHERGHEIM</b> Président : M. Cyril PALLAUD	Organisation de la 5ème édition du Festival Callinet intitulé "Festival des Orgues d'Alsace" qui rendra hommage à deux compositeurs alsaciens Léon Boëllmann et Auguste Schirle. 11 concerts sont programmés d'avril à octobre dont 7 dans le Haut-Rhin (Saint-Louis, Sausheim, Ensisheim (2), Mulhouse, Hunawihir et Heiteren; ainsi qu'un concert spécifique pour enfants en mars à Widensolen.	En 2011, l'association a obtenu deux récompenses : le Prix Talent d'Avenir de la Fond'action Alsace et le "Léon d'or" distinction pour la production discographique. L'association propose au Conseil Général de co-parrainer avec le Crédit Mutuel le concert du 25 août à l'église Saint-Joseph de Mulhouse où sera présenté le Requiem de Fauré par la Maîtrise du Royal Collège de Cambridge. A noter que tous les concerts bénéficient d'un double parrainage (mécénat privé et public). Depuis la création du festival en 2008, l'association réalise un important travail de recherche de partenariat privé qui a représenté en 2011 56 % des recettes, 10,7 % pour les subventions publiques et 33,3 % pour l'autofinancement du festival. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> . Région Alsace : 4 500 € . CG 67 : 2 000 € . DRAC : 5 000 € . Communes et Groupement de communes : 15 630 €	Budget 114 450 €  Bilan 85 338 € (hors valorisation locaux et déplacement estimée à 14 339 €) Excédent 8 334 €	1 800 €	107 880 €	<b>3 000 €</b>	<b>2 500 €</b>

**FESTIVALS**  
**Musique**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02231	<b>Association pour le Rayonnement des Orgues et de la Musique Sacrée MASEVAUX</b> Président : M. Christophe BELTZUNG Directeur Artistique : M. Pierre CHEVREAU	36ème édition du Festival d'Orgue de Masevaux qui aura lieu de juin à septembre 2012 et rendra hommage à l'Alsace avec comme thématique "L'Alsace Rayonnante"	L'édition 2012 prévoit 7 concerts dont 6 dans le Haut-Rhin : 4 à Masevaux et 2 "hors les murs" (Soppe-le-Haut et Mollau où sera inauguré l'orgue Callinet classé et restauré). Comme tous les 2 ans, un concert est prévu dans le territoire de Belfort. Ces concerts décentralisés rencontrent un grand succès et afin d'attirer un public encore plus large, ils seront gratuits cette année. La 36ème édition sera consacrée à des figures du passé telles que Léon Boëllmann ou Albert Schweitzer. Daniel Roth, personnalité d'aujourd'hui, grand maître apprécié au niveau international, sera mis à l'honneur pour le concert de clôture. Le mélomane pourra également découvrir les talents de demain avec de jeunes organistes et des ensembles instrumentaux et vocaux. A noter qu'après un déficit cumulé de 10 000 € ces 3 dernières années, le bilan 2011 est excédentaire de 12 992 € (gestion plus rigoureuse, réduction d'un concert en 2011). <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région Alsace : 6 600 € Ville de Masevaux : 1 700 € Com Com Masevaux : 12 000 €	Budget 57 230 €  Bilan 54 792 € (excédent de 12 992 €)	En 2009 5 500 €  Depuis 2010 3 500 €	50 650 €	<b>3 500 €</b>	<b>3 500 €</b>

**FESTIVALS**  
**Musique**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02221	<b>Association Art et Musique</b> <b>SAINTE-MARIE-AUX-MINES</b> Présidente : Mme Renée KUHN	Edition 2012 du Festival aux Chandelles de Saint-Pierre-sur-l'Hâte de mai à septembre 2012	<p>Le cadre idyllique de l'Eglise de Saint-Pierre-sur-l'Hâte accueille le Festival aux Chandelles qui propose des concerts de musique de chambre dont la renommée va au-delà de nos frontières. La programmation 2012 est variée tant au niveau des formations, des artistes invités que des compositeurs présentés.</p> <p>7 concerts sont prévus dont des chefs-d'oeuvres de Beethoven, Diabelli, Brahms, Mozart, Debussy, Ravel,... et notamment le concert "Nouveaux Talents" avec Adam Laboum (Récital piano : Schumann). L'association, antenne de l'AJAM, participe également à la diffusion de la musique en milieu scolaire dans le cadre de la ZEP (Zone d'Education Prioritaire). L'édition 2011 a connu une bonne fréquentation avec 1 400 auditeurs, mais malgré ce succès, les comptes de l'association accusent un déficit (subvention de la Région en baisse, plus de soutien de la DRAC et du CIAL).</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région Alsace : 12 000 € Com Com Val d'Argent : 9 000 € Commune de Ste-Marie-aux-Mines : 8 000 €</p>	<p>Budget 72 700 €</p> <p>Bilan 67 002 € (Déficit de 5 146 €)</p>	<p>En 2009 8 500 €</p> <p>En 2010 5 000 €</p> <p>En 2011 6 000 €</p>	79 400 €	<b>10 000 €</b>	<b>7 000 €</b>

**FESTIVALS**  
**Musique**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02236	<b>Office de Tourisme du Pays de Thann</b> Président : M. Jean-Paul DUMEL	27ème édition des Journées Musicales de Thann, Festival estival de chants et de musique du monde qui aura lieu les mardis et les vendredis du mois d'août 2012	Musiciens et chanteurs se produisent dans différents lieux du Pays de Thann (Thann, Bourbach-le-Haut, Leimbach) et invitent les mélomanes à une évasion musicale vers divers horizons, en passant du classique au jazz et du rock à la chanson française. Manifestation populaire sur l'ensemble d'un territoire, elle est accessible à un public aussi bien local que touristique. En marge du festival, comme à l'accoutumée, est organisé un stage de voix intitulé "La Semaine Chantante" qui permet de se former et de se perfectionner au chant choral. Ouvert à une 40aine de choristes, sous la direction de Pascale Parayre, il aura lieu du 16 au 24 août avec au final un concert d'oeuvres profanes, religieuses et classiques. Les déclarations au GUSO pour les musiciens intervenants en 2011 ont été déposées au dossier. L'association nous informe qu'en raison d'un budget en difficulté, elle ne confirmera ses engagements auprès des artistes programmés, qu'après accord du soutien des collectivités. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région Alsace : 1 700 € Ville de Thann : 1 500 €	Budget 17 015 €  Bilan 17 044 € équilibré avec des fonds de réserve (Déficit de 3 127 €)	En 2008 2 000 €  En 2009 1 800 €  Depuis 2010 1 000 €	17 020 €	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>

**FESTIVALS**  
**Musique**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02246	<b>Association Rencontres de Musique Ancienne de RIBEAUVILLE</b> Président : M. Christian LANGENFELD	29ème édition du Festival de Musique Ancienne de Ribeauvillé qui aura lieu du 15 septembre au 21 octobre 2012 au cours de laquelle seront proposés 9 concerts et deux conférences.	<p>L'édition 2012 du Festival proposera des œuvres composées entre les 13ème et 18ème siècles.</p> <p>Au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un week-end avec 2 concerts (23 septembre) consacrés à la musique du 18ème, interprétée par 2 ensembles composés de jeunes musiciens fraîchement diplômés.</li> <li>- un second week-end avec 3 concerts (7 octobre) consacrés à la musique rhénane des 15 et 16èmes siècles où l'on pourra entendre des oeuvres de musiciens méconnus du grand public.</li> </ul> <p>Les concerts des 15 septembre et 14 octobre proposeront des chefs d'oeuvre de la polyphonie de la Renaissance, celui du 29 septembre, la messe Historia Sancti Martini du 13ème siècle.</p> <p>Lors du concert de clôture du 21 octobre, les festivaliers entendront de la musique espagnole du 18ème avec la messe d'Antonio Rodriguez de Hita "O gloriosa Virginum". Deux conférences seront données par le musicologue Gilles Cantagrel sur les musiciens et les oeuvres présentées durant les concerts des week-ends.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Région Alsace : 23 000 €</li> <li>. DRAC : 6 000 €</li> <li>. Ville de Ribeauvillé : 20 000 €</li> </ul>	<p>Budget 129 300 €</p> <p>Bilan 114 865 € (excédent de 4 532 €)</p>	<p>Jusqu'en 2009 16 000 €</p> <p>Depuis 2010 10 000 €</p>	<p>125 450 € (hors contriubtions volontaires en nature estimées à 27 000 €)</p>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>								<b>33 000 €</b>

<b>D721</b> <b>ASSOCIATION</b> <b>Imputation :</b> <b>65-311- 6574-2347-371</b>	<b>Commission de la Culture et du Patrimoine</b> <b>du 9 Mai 2012</b> <b>EXPRESSIONS ARTISTIQUES</b>	Annexe 1
--	--	----------

<b>FESTIVALS</b>								
<b>Musiques actuelles</b>								
				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02229	<b>Association Culture, Animations et Projets (CAP) SAINT-AMARIN</b> Président : M. Claude MURA	<b>4ème Festival JAZZ AMARINOIS</b> Festival de Jazz classique (Jazz new orleans) 3 jours de concerts, les 26, 27 et 28 Octobre 2012 avec la participation d'ensembles de renommée internationale (présence de musiciens français, allemands, suisses et serbes)	Ce festival qui se déroule au CAP à Saint-Amarin, vise à promouvoir cette commune et plus largement le territoire de vie de Thur/Doller. Il est ouvert à tout public. Les éditions précédentes ont drainé environ 500 à 600 personnes par concert. Le public vient d'Alsace, Franche Comté, Suisse et Vosges. 2 associations locales sont associées au Festival : "Madagascar Ici et Là bas" et "Action Alsace Togo". Les 3 dernières éditions ont permis de remettre près de 9 000 € à ces deux associations qui développent des projets humanitaires. Le concert du dimanche est à tarif réduit.  Aucune autre collectivité publique n'a été sollicitée.	Budget : 22 000 €  Bilan : recettes : 22 560 € dépenses : 20 966 €  Dons aux associations humanitaires : 1 200 €  Excédent : 394 €	Non sollicité	27 500 €	<b>2 500 €</b>	500 € portés à <b>1500 €</b> par la Commission Permanente compte tenu des éléments nouveaux fournis par l'organisateur

**FESTIVALS**  
**Musiques actuelles**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02243	<b>Association NIGHTOLOGIE COLMAR</b> Président : M.Thibaud Griebel	<b>BOUMTSI Festival :</b> Festival de musiques électroniques transfrontalier à Neuf-Brisach les 8 et 9 juin 2012	<p><b>1ère édition</b> d'un Festival de musiques, dans les remparts de Neuf-Brisach dont l'objectif est de favoriser les échanges interculturels (français et allemands) autour des musiques électroniques.</p> <p>Cette manifestation a pour vocation de promouvoir les artistes locaux . Il prévoit la mise en place d'ateliers de découvertes et d'intitiation à ce genre musical.</p> <p>En parallèle sont prévus des ateliers de prévention (risques auditifs, alcool, drogues) animés par des spécialistes.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u> Etat -DDSCPP : 1 600 € Ville de Neuf Brisach : 500 € Ville de Colmar : 1 000 €</p>			22 900 €	<b>2 000 €</b>	<b>Manifestation abandonnée (cf le mail de l'association envoyé au SDC le 5 juin 2012)</b>

**FESTIVALS**  
**Musiques actuelles**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02245	<b>Association "MJC DE LA COMMUNAUTE DE D'ALTKIRCH"</b> Président : M. Dominique KOHLER	<b>Sound Go Festival les 8 et 9 septembre 2012</b> Festival qui rassemble les musiques actuelles et les arts urbains en valorisant les productions régionales et jeunes artistes locaux, en lien avec le CRAC d'Altkirch	<p>Le Sound Go Festival propose d'associer les musiques actuelles et la culture urbaine au centre Ville d'Altkirch. Il a l'ambition d'offrir un tremplin aux jeunes talents locaux et de proposer au public sundgauvien une programmation diversifiée de groupes musicaux reconnus. La programmation est en cours : sont pressentis 1984, Slide on vénus, Dirty Deep, The Stranges Elves ...</p> <p>En parallèle, des ateliers artistiques seront proposés en lien avec le CRAC. Le festival inclura également un volet prévention (addictions, sida, risques auditifs).</p> <p>Ce festival présente l'intérêt de s'adresser au jeune public sur le territoire de vie du Sundgau et valorise l'activité du CRAC Alsace.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u> Com com d'Altkirch : 10 000 € La Région n'a pas été sollicitée. Ce festival est non éligible au regard de ses critères concernant la durée (minimum 3 jours).</p>	Bilan 30 459 € Excédent : 743 €		31 170 €	<b>3 000 €</b>	1 000 € portés à <b>1500 €</b> par la Commission Permanente compte tenu des éléments nouveaux fournis par l'organisme

**FESTIVALS**  
**Musiques actuelles**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02200	<b>Fédération HIERO Colmar</b> Président : M. Nicolas JEANNIARD	<b>La Scène du Parc 2012 :</b> Programmation de la scène locale de musiques actuelles alsacienne lors de la Foire aux Vins de Colmar du 3 au 15 aout 2012	<p>La Scène du Parc donne l'occasion à des groupes régionaux de Musiques Actuelles de se produire lors de la Foire aux Vins de Colmar (Aôut)</p> <p>Le choix des groupes, actuellement en cours, s'effectue dans le cadre d'une collaboration entre les Centres de Ressources de Musiques Actuelles (CRMA ) d'Alsace (Colmar, Sélestat, Strasbourg et Mulhouse)</p> <p>En 2012, une scène spéciale sera mise à disposition par le Parc Expo de Colmar : le Magic Mirror</p> <p>L'aide est sollicitée pour les cachets artistiques des groupes, la location de matériel et les salaires des personnels techniques et d'accueil.</p> <p>A noter que l'aide était sollicitée en 2011 par le Parc Expo ; l'édition 2012 est portée par l'Association HIERO Colmar, co-animatrice du CRMA de Colmar, partenaire du Département au titre d'une convention.</p>	Budget 49 500 €  Bilan (en cours)	<b>15 000 €</b>  dont : 7 500 € au titre des Expressions Artistiques et 7 500 € au titre du FICS départemental	Budget global de l'opération présenté par la S.A Parc Expo : 51 610 €  dont : partie budgétaire présentés par la Fédération Hiéro Colmar : 29 000 €	<b>17 000 €</b>	<b>15 000 €</b>
<b>TOTAL DES PROPOSTIONS</b>								<b>18 000 €</b>

D721  
 ASSOCIATION  
 Imputation :  
 65-311-6574-2347-371

*Commission de la Culture et du Patrimoine*  
*du 9 Mai 2012*  
**EXPRESSIONS ARTISTIQUES**

Annexe 1

**DIFFUSION MUSICALE**  
**Saison**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02230	<b>Association pour la Sauvegarde de l'Orgue Callinet ISSENHEIM</b> Président : M. Christophe DERYCKE	Organisation de la saison musicale 2012 dans l'objectif de promouvoir des orgues du Haut-Rhin. 5 concerts sont proposés qui mettront au 1er plan l'orgue : 4 du 12 au 16 juillet et un en septembre. Lieux : Issenheim, Thann, Soultz, Ribeauvillé et Wattwiller	En marge de la saison musicale, l'association organise également une académie d'orgue soutenue jusqu'en 2010 mais qui n'est plus éligible depuis 2011 au titre du dispositif d'aides en matière culturelle. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> . Région Alsace : 2 000 € . Communes : 400 €	Budget global ASOCI 20 350 €  Bilan 20 555 € Excédent 1 246 €  <b>Bilan de la saison</b> 6 121 € Excédent 1 117 €	1 200 € pour la saison	7 050 €	2 000 €	<b>1 000 €</b>

**DIFFUSION MUSICALE**  
**Saison**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02240	<b>Association Voix et Art Sacré - Ensemble TRECANUM Strasbourg</b> Président : M. Etienne STOFFEL	Diffusion de concerts dans le Département en 2012 par l'Ensemble Trecanum. 5 concerts sont programmés : ⇒ 3 dans le cadre de la diffusion du 2ème cycle de la création "Le Triptyque de l'Apocalypse" initiée en 2011 en partenariat avec 3 organistes improvisateurs-compositeurs : Zillisheim (31 mars), Munster (30 juin), Dannemarie (1er juillet) ; ⇒ 2 dans le cadre de la saison traditionnelle à Soultzmatt (octobre) et Ribeauvillé (décembre).	Créé en 1996, l'ensemble est composé de chanteurs professionnels (7) spécialisés dans la diffusion de musiques sacrées et médiévales en Alsace et bénéficie depuis 2007 du soutien départemental pour son action de diffusion dans le Haut-Rhin ; il se produit également en Europe dans le cadre d'une tournée annuelle. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> . Région Alsace : 4 000 € (obtenu 3 600 en 2011 et 2012) . CG 67 : 2 200 € (2 000 € en 2011) . Strasbourg : 1 200 € (1 100 € en 2011)	Budget Activité en Alsace 20 675 €  Bilan 17 378 € (hors contributions en nature de 1 661 €) Déficit 1 541 €	800 €	Budget Diffusion en Alsace 17 010 €  Budget total activités hors Alsace incluses 31 010 €	1 250 €	<b>1 000 €</b>
<b>TOTAL DES PROPOSTIONS</b>								<b>2 000 €</b>

D721  
ASSOCIATION  
Imputation :  
65-311- 6574-2347-371

*Commission de la Culture et du Patrimoine*  
*du 9 MAI 2012*  
**EXPRESSIONS ARTISTIQUES**

Annexe 1

**CREATION/DIFFUSION ARTISTIQUES**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02220	<b>COMPAGNIE HUPPÉE KAYERSBERG</b> Présidente : Mme Joséphine BERNARDT	Création diffusion du spectacle chorégraphique "Cœur de Loup" en juin 2012	<p>Compagnie professionnelle de danse contemporaine basée à Kayersberg depuis 2010, dont le projet de création a pour thème le retour du loup dans les Vosges avec un objectif de sensibilisation à la nature sauvage. L'action de cette Cie tourne autour de plusieurs axes : création d'un spectacle tout public, d'une ballade dansée pour les enfants et des ateliers de pratiques artistiques autour du spectacle. Cette Cie se produit à Bergheim au festival Louftibus, à Thannenkirch avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et à Colmar au festival Natal'art. D'autres représentation en Alsace et en diffusion nationale sont à venir.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Région Alsace : 4 000 €</li><li>. DRAC : 5 000 €</li></ul>		Pas de demande	30 000 €	<b>5 000 €</b>	<b>2 000 €</b>

**CREATION/DIFFUSION ARTISTIQUES**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02228	<b>THEATRE DE LA CARAMBOLE RIEDISHEIM</b> Directeur artistique : M. Renato SPERA	Création diffusion de la pièce "La Reine Rassagruma et le Roi Aïcecrim, la naissance du printemps" les 1er et 2 juin 2012	Le Théâtre de la Carambole est une compagnie professionnelle créée en 2007 par Renato Spera, metteur en scène et comédien formé au conservatoire d'art dramatique de Mulhouse. Les actions de l'association touchent tant la création et la diffusion de spectacles vivants inspirés de la culture populaire et du répertoire classique et contemporain que l'animation d'atelier de pratique théâtrales. Par ailleurs, le théâtre de la Carambole se met au service de différentes actions sociales (demandeurs d'asile, femmes victimes de violences conjugales, demandeurs d'emploi et personnes en situation de précarité). Dans le cadre d'action pédagogique, le centre socio-culturel PAX de Mulhouse en partenariat avec cette compagnie fera l'objet d'une résidence en vue de créer un spectacle avec les enfants du CLAS ( <i>contrat local d'accompagnement à la scolarité</i> ) autour des thèmes soulevés par l'histoire.	Budget en 2009 24 800 €  Bilan en 2009  <b>NON COMMUNIQUE</b>	Pas de demande en 2010, ni 2011  ** <b>En 2009</b>  2 500 €	58 700 € budget prévis. de l'association  7 940 € budget prév. de la création	<b>4 000 €</b>	1 000 € portés à <b>2 500 €</b> par la Commission Permanente montant identique à celui alloué précédemment

## CREATION/DIFFUSION ARTISTIQUES

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02239	<b>COMPAGNIE EL PASO MULHOUSE</b> Présidente : Mme Geneviève WITZ	Création/diffusion d'un spectacle intitulé "Andrée Boulais, marketing manager, 55 ans et quelques heures" au cours de la saison 2012/2013	<p>La Compagnie El Paso a été créée en 1999 à Mulhouse dans le but de mettre en œuvre des spectacles relevant des arts de la scène. De statut professionnel, cette compagnie en résidence de création à l'AFSCO (Association Familiale et Sociale) à Mulhouse propose régulièrement la création de pièces tirées du répertoire classique ou contemporain, associées à des actions pédagogiques, notamment en milieu scolaire. La création 2012 a été écrite et mise en scène par Isabelle Ruiz, assistée de Alain Sebban et Dominique Guibbert. Cette pièce est une tragi-comédie qui aborde des questions essentielles sur le monde du travail, les répercussions d'un management parfois abusif, la déshumanisation de celui-ci, la perte de dignité de l'individu.</p> <p>Des rencontres avec des scolaires, des chômeurs, des personnes en insertion professionnelle sont prévues. Un plan de diffusion est en cours d'organisation avec 2 lieux confirmés : l'AFSCO et la petite écharde à Didenheim.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région : 4 010 € Mulhouse : 3 500 €</p>	<p>Budget 18 200 €</p> <p>Bilan de la précédente création soutenue 35 250 €</p> <p>Excédent 1 488 €</p>	2 500 €	28 503 €	<b>5 000 €</b>	<b>2 500 €</b>

**CREATION/DIFFUSION ARTISTIQUES**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02238	<b>ASSOCIATION THEATRE EN HAUTE- ALSACE SEPOIS-LE-BAS</b> Président : M. Jean-Charles MATTLER	32ème édition du stage de réalisation théâtrale du 27 juillet au 5 août 2012	Pour la 32ème année, l'association "Théâtre en Haute-Alsace" propose un stage de réalisation théâtrale à Seppois-le-Bas. A cette fin, des locaux sont mis à disposition de l'association par la municipalité pour l'hébergement et la prise en charge des participants ainsi que des salles pour les activités (choix du spectacle, entraînement physique, travail vocal et corporel, travail d'improvisation). La phase préparatoire se compose d'ateliers d'initiation pour les personnes débutantes, un atelier de réalisation pour les personnes ayant déjà pratiqué et acquis une formation initiale, une étape de formation axée sur les problèmes d'ordre relationnel et d'ordre technique. La phase de réalisation concerne une vingtaine de personnes et aura pour objet la mise en scène, l'aménagement scénique, la réalisation des costumes et des accessoires. Le choix de la pièce de théâtre du groupe de réalisation s'oriente vers "La Vie est un Songe" de Calderon ou l'Ile d'Ariel, adaptation de la tempête de William Shakespeare. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région : 5 000 € Com. de Seppois-le-Bas : 11 000 €	Budget 58 100 €  Bilan 42 325 €	6 000 €	54 000 €	<b>12 000 €</b>	<b>6 000 €</b>
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>								<b>13 000 €</b>

D721  
ASSOCIATION  
Imputation :  
65-311-6574-2347-371

*Commission de la Culture et du Patrimoine*  
*du 9 Mai 2012*  
**EXPRESSIONS ARTISTIQUES**

Annexe 1

**EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02199	<b>Fédération des Universités Populaires d'Alsace (FUPA) MULHOUSE</b> Président : M. Jean-Paul FUCHS	Actions menées en 2012 en matière de culture régionale (année scolaire 2011/2012)	<p>La FUPA a pour but de regrouper les Universités Populaires d'Alsace qu'elle représente auprès des collectivités territoriales et régionales, d'échanger des informations, de promouvoir l'accès au savoir et à la culture pour tous. Elle coordonne une 50aine de membres associés et organismes oeuvrant en faveur de l'éducation permanente des adultes et des jeunes dont les actions concernent près de 40 000 auditeurs. Ses domaines d'intervention sont variés : enseignement des langues vivantes, certificats de langues 1er et 2ème degré dont l'alsacien, informatique, ateliers artistiques, développement personnel, culture générale, sport, bien-être, histoire et connaissance des arts,...</p> <p>La subvention annuelle du Département est affectée au titre de la rémunération à 3/4 temps de l'animateur régional M. Leser et aux actions départementales pour le développement de la culture régionale.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région Alsace : 100 000 € CG 67 : 3 000 €</p>	<p>Budget 142 900 €</p> <p>Bilan 137 992 € (en équilibre)</p>	<p>De 2006 à 2008 14 000 €</p> <p>En 2009 12 000 €</p> <p>Depuis 2010 8 000 €</p>	126 200 €	<b>8 000 €</b>	<b>8 000 €</b>

**EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02226	<p><b>Groupement d'Intérêt Public Action Culturelle en Milieu Scolaire (GIP-ACMISA)</b>  <b>STRASBOURG</b>                      Président : M. Alain HAUSS                      Directrice : Mme Elisabeth ESCANDE</p>	<p>Diverses activités réalisées en 2012 en matière d'aide aux projets culturels en milieu scolaire, en direction des élèves haut-rhinois et bas-rhinois.                      Le Département soutient les projets éligibles en contribuant à leur financement à travers une subvention annuelle.</p>	<p>Le GIP-ACMISA a pour but de favoriser l'accès à la culture de tous les élèves scolarisés, de la maternelle au lycée. Il veille à équilibrer l'offre culturelle en temps scolaire sur le territoire alsacien en encourageant l'innovation artistique et pédagogique initiées par les équipes éducatives. Il a pour objectif notamment de soutenir :</p> <p><b>→ des actions à dimension académique</b> ("Printemps de l'Ecriture", rencontres d'écrivains, de chorales, Prix Littéraire des lycéens professionnels du Haut-Rhin, semaine de la presse, "Lire à la Ville", cafés scientifiques lycéens et conférences, sensibilisation à l'architecture...);</p> <p><b>→ des manifestations éducatives</b> (la Filature au Collège);</p> <p><b>→ des projets ponctuels menés par les enseignants</b> (culture scientifique et technique, actions artistiques,...).</p> <p><b>→ essentiellement des projets culturels en milieu scolaire</b> relevant de différents domaines (arts plastiques, lecture/écriture, image/audiovisuel, théâtre, musique, danse, arts du cirque,...).</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u>                      Rectorat : 42 803 €                      Inspection Académique 67 : 3 000 €                      Inspection Académique 68 : 2 000 €                      DRAC : 125 000 €                      Ville de Colmar : 3 292 € (acquis)                      Ville de Mulhouse : 5 000 € (acquis)                      Ville de Strasbourg : 7 000 € (acquis)</p>	<p>Budget 246 445 €</p> <p>Bilan 254 293 €</p>	<p>De 2006 à 2007 4 600 €</p> <p>En 2008 et 2009 4 900 €</p> <p>En 2010 4 000 €</p> <p>En 2011 3 500 €</p>	244 945 €	<b>3 500 €</b>	<p>1 000 € portés à <b>3 500 €</b> par la Commission Permanente montant identique à celui alloué précédemment</p>
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>								<b>11 500 €</b>

**OPERATEURS CULTURELS ET LIEUX DE DIFFUSION**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SIL 00268	<b>ASSOCIATION LEZARD COLMAR</b> Président : M. François LAPERRELLE Responsable : M. Jean-Baptiste RAETH	Mise en œuvre du projet artistique et culturel 2012 axé sur : - arts visuels - cinéma - jeune public - musique  A noter une demande de subvention pour l'acquisition de matériel de sono et lumière présentée, dans cette Commission, au titre de l'Investissement (Guide des Aides)	Le Lézard développe un projet pluridisciplinaire avec : →des expositions d'art contemporain dans leur espace, un concept "Lézatelier" de rencontres artiste/public ; des partenariats variés du milieu de la création plastique ; →une programmation spectacle jeune public et petite enfance au Pacific et à la MJC ; lien avec d'autres festivals (Momix,...), CDE, théâtre de Colmar ; →une programmation Cinéma au Colisée, hebdomadaire et événementielle très prisée ; →une saison musicale autour de la chanson et le Festival Musiques Métisses (musique du monde) ; →des actions de médiation culturelle en faveur de publics spécifiques (quartier Ouest, scolaire ZEP, prison,...). <u>Autres collectivités sollicitées :</u> - Ville de Colmar : 45 000 € + 12 000 € (mise à disposition locaux) - Région : 10 500 € - DRAC : 13 000 €	Budget 192 624 €  Bilan 162 708 €  Excédent 11 695 €	11 500 €	193 180 €	13 000 €	<b>11 500 €</b>

**OPERATEURS CULTURELS ET LIEUX DE DIFFUSION**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SIL 00253	<b>FEDERATION HIERO COLMAR</b> Président : M. Nicolas JEANNIARD	<p>La Fédération Hiéro Colmar intervient sur Colmar et sa région ainsi que sur l'ensemble du Département. Elle vise à faire connaître les formes artistiques contemporaines, dont les musiques actuelles, le cinéma expérimental et d'art et d'essai. Son activité s'inscrit dans le cadre de nombreux partenariats. En 2012, comme en 2011, son projet artistique et culturel est axé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la diffusion</li> <li>- la création</li> <li>- les actions pédagogiques</li> </ul>	<p><u>En 2012, le projet culturel inclut :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. La programmation tout au long de l'année,</li> <li>. Le festival Supersounds- musiques actuelles (15 ème édition en mars et novembre 2012)</li> <li>. Le festival Plein air au Nataala cinéma (7ème édition en juillet 2012)</li> <li>. Une participation au Salon du Livre de Colmar, en novembre, avec un espace dédié à la micro édition et aux éditions indépendantes</li> <li>. La création, avec un artiste accueilli en résidence de création (Darren Hayman )</li> <li>. Les actions pédagogiques concernent de nombreux établissements scolaires et collèges : ateliers de création - musique, clip, vidéos, CD- visites du grillen, travail avec l'artiste en résidence</li> </ul> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u></p> <p>Ville de Colmar : 40 000 €  Ville : contrat urbain de cohésion sociale : 7 000 €  Etat : 20 000 € (Diffusion et Cinéma)  Région : 10 000 € (Supersounds  DDRCPS :1 000 € (Natala)</p>	<p>Budget : 276 400 €</p> <p>Bilan : Excédent : 1 294 €</p>	16 000 €	232 475 €	20 000 €	<b>16 000 €</b>
<b>PROPOSITIONS DE LA COMMISSION</b>								<b>27 500 €</b>

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SIL 00246	<b>OPERA NATIONAL DU RHIN (ONR)</b> Président : M.Daniel PAYOT	L'action Pédagogique et Culturelle de l'Opéra National du Rhin dans le Haut-Rhin en 2012	<p>L'ONR inscrit son action dans la plupart des territoires de vie du Haut-Rhin, en ciblant ses interventions sur les établissements culturels, d'enseignement, de santé ou de solidarité. Cette recherche de proximité avec les publics sur les territoires, se traduit par un grand nombre de projets, d'actions de sensibilisation, d'accompagnement et sont adaptés aux publics auxquels ils s'adressent.</p> <p>Le volet 2012 de l'action pédagogique et culturelle s'inscrit dans cette logique, cohérente avec les objectifs du Conseil Général, et fait l'objet d'<b>une convention annuelle entre le Département et l'Opéra National du Rhin.</b></p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u>            Conseil Général du 67 : 0,1 M€            Région : 1,3 M€            Etat : 5,13 M€            CUS : 0,65 M€            Contributions syndic. :            - Strasbourg 4,683 M€            - Mulhouse 1,830 M€            - Colmar 0,535 M€</p>	Budget : 21 123 530 €  Bilan : Dépenses : 21 196 278 € Recettes : 21 343 970 €  Excédent : 147 692 €	80 000 €	20 987 530 €	<b>180 000 €</b>	<b>80 000 €</b>
<b>PROPOSITIONS DE LA COMMISSION</b>								<b>80 000 €</b>



**Haut-Rhin**

**CONVENTION  
ENTRE**

**LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET L'OPERA NATIONAL DU RHIN**

**pour**

**la mise en œuvre du volet haut-rhinois de l'action pédagogique et culturelle en 2012**

Vu les orientations du Conseil Général pour le développement culturel,

Vu le règlement financier du Département du Haut-Rhin,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intercommunal Opéra National du Rhin de 1978,

Vu le projet portant sur l'action culturelle et pédagogique proposé par l'Opéra du Rhin en 2012,

Vu la demande de l'Opéra National du Rhin en date du 20 mai 2011,

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :**

Entre :

Le Département du Haut-Rhin, ci-après dénommé le Département, représenté par le Président du Conseil Général, habilité par délibération de la Commission Permanente du .....

et

L'Opéra National du Rhin, ci-après dénommé "l'Opéra du Rhin" ou "l'Opéra" représenté par sa Présidente Marianna Chelkova

**PREAMBULE**

L'Opéra National du Rhin, organisé en Syndicat Intercommunal avec les Villes de Strasbourg, Mulhouse et Colmar, constitue un pôle à vocation régionale, nationale et internationale de création, formation, production et de diffusion de spectacles lyriques, musicaux et chorégraphiques.

Le projet artistique et culturel de l'Opéra, vise à conforter la vocation européenne de l'Opéra et *"en faire un lieu majeur de la scène lyrique européenne"* au sein duquel Colmar se positionnera comme *"un vrai centre d'opéras pour enfants"*.

Soucieux d'ouvrir ses portes au grand public, l'Opéra National du Rhin mène de nombreuses opérations en direction de publics diversifiés notamment en participant ponctuellement à des dispositifs européens ou nationaux ("Tous à l'Opéra") ou en menant régulièrement des actions spécifiques (visites guidées, stages, ateliers de découvertes...).

Son ancrage territorial sur Mulhouse et Colmar permet à l'Opéra d'inscrire son action sur la plupart des territoires de vie du département du Haut-Rhin, en s'appuyant sur des établissements culturels, d'enseignement, de santé ou de solidarité.

Le Département du Haut-Rhin, dont les orientations culturelles se fondent sur la double logique des publics et des territoires, apporte son soutien à la mise en œuvre du volet haut-rhinois de l'action pédagogique et culturelle et de l'Opéra, dans le cadre du présent accord.

### **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions de l'aide du Département pour la mise en œuvre du volet haut-rhinois de l'action pédagogique et culturelle de l'Opéra en 2012 (**annexe 1) axée sur :**

- l'action pédagogique
- l'action culturelle jeune public
- l'action culturelle pour les adultes

### **ARTICLE 2 - DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est valable pendant toute la durée des obligations liées au versement de la subvention au titre de l'exercice 2012.

### **ARTICLE 3 - ORIENTATIONS CULTURELLES DU DEPARTEMENT ET ACTION PEDAGOGIQUE ET CULTURELLE DE L'OPERA DU RHIN (ANNEXE 1)**

Les orientations culturelles du Département visent à favoriser l'accès à la culture d'un public le plus large possible et inscrire l'action culturelle dans les territoires en encourageant toute initiative contribuant à :

- l'éducation et la sensibilisation artistique de publics différenciés, notamment ceux relevant des compétences du Département (collégiens, personnes âgées, personnes défavorisées ou empêchées...),
- la valorisation des atouts artistiques des territoires et la structuration culturelle territoriale.

L'Opéra National du Rhin, dans le cadre de son action pédagogique et culturelle, recherche l'accessibilité de sa scène et une compréhension facilitée des arts lyrique, dramatique et chorégraphique par un large public. Dans cette perspective, ses principaux objectifs sont de :

- provoquer la rencontre autour d'un spectacle entre les arts et le public, susciter des interrogations, des surprises ;
- participer à l'éducation artistique, notamment des plus jeunes et les sensibiliser tant au grand répertoire qu'à la musique contemporaine ;
- soutenir l'éducation musicale et artistique délivrée dans le cadre scolaire ;
- initier les publics de demain en leur proposant une culture du spectacle vivant ;
- répondre de manière toujours plus satisfaisante à sa mission de service public.

Au titre de l'action pédagogique et culturelle qu'il met en œuvre dans le Haut-Rhin en 2012, l'Opéra National du Rhin répond aux orientations culturelles du Département, notamment en terme de sensibilisation artistique de publics ciblés (collégiens, personnes âgées, publics relevant des minima sociaux) et d'équilibre territorial.

#### **ARTICLE 4 - MODALITES ET CONDITIONS DES AIDES FINANCIERES**

**Pour l'exercice 2012**, la participation globale du Département en faveur de l'action pédagogique, culturelle et de sensibilisation des publics à l'Opéra est fixée à 80 000 € (quatre vingt mille euros).

Le montant du soutien financier sera crédité sur le compte bancaire de l'Opéra National du Rhin :

Domiciliation	Code établissement	Code guichet	N° compte	Clé RIB	Titulaire
<b>BDF Strasbourg</b>	<b>30 001</b>	<b>00806</b>	<b>C 672 000000</b>	<b>56</b>	<b>06 70 58 Trésorerie principale Strasbourg</b>

La subvention sera versée conformément au règlement financier du Département, selon les modalités suivantes :

- un acompte de 50 % en début d'exercice, sous réserve de la production par le représentant légal de l'Opéra du budget prévisionnel de fonctionnement équilibré ;
- le versement du solde de 50 % au cours du deuxième semestre au vu de la présentation du bilan et compte administratif de l'exercice N-1.

Le comptable assignataire est le Payeur Départemental du Haut-Rhin.

#### **ARTICLE 5 - OBLIGATIONS**

L'Opéra national du Rhin s'engage à :

- ↻ mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du volet haut-rhinois de son action culturelle et pédagogique ;
- ↻ fournir au Département :

##### **avant le 30 juin 2012**

- le budget prévisionnel de fonctionnement équilibré
- le compte rendu moral et financier du volet haut-rhinois de son action culturelle et pédagogique, réalisé en 2011

##### **avant le 1<sup>er</sup> septembre 2012**

- le compte administratif du dernier exercice et le compte d'emploi de la subvention attribuée

- ↻ aviser le Département de toute modification concernant :

- l'usage de la subvention ; les modalités de contrôle de l'emploi de la subvention se feront conformément aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics. Ainsi, le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide) ;
- ses statuts, sa présidence, ses coordonnées (postales, bancaires...)

↳ mentionner le soutien du Département, dans ses rapports avec les médias et sur les supports de communication relatifs aux actions financées.

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire en demander le remboursement.

#### **ARTICLE 6 - SUIVI ET EXECUTION DE LA CONVENTION**

Au cours du premier semestre 2013, un bilan du volet haut-rhinois de l'action pédagogique et culturelle sera réalisé et présenté par l'Opéra National du Rhin dans le cadre d'une réunion organisée à l'initiative du Département.

#### **ARTICLE 7 - MODIFICATION**

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

#### **ARTICLE 8 - RESILIATION**

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention, sans préavis ni indemnité, en cas de non respect par l'Opéra National du Rhin de l'une des orientations de la présente convention et notamment de ses articles 3 et 5, dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, l'Opéra National du Rhin n'aura pas pris les mesures appropriées ou sans mise en demeure en cas de faute lourde.

Dans ces deux cas, le Département pourra annuler sa subvention, en suspendre le versement ou en demander le remboursement.

#### **ARTICLE 9 - COMPETENCE JURIDICTIONNELLE – CONTESTATIONS ET LITIGES**

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents, mais uniquement après épuisement des voies amiables.

#### **ARTICLE 10 - AUTRES DISPOSITIONS**

L'annexe 1 fait partie intégrante de la présente convention.  
Elle est établie en 2 originaux, acceptés et signés par les parties intéressées.  
Un exemplaire sera remis à chaque signataire.

Colmar, le

Le Président du Conseil Général du  
Haut-Rhin

Le Président de L'Opéra National  
du Rhin



## L'ACTION PÉDAGOGIQUE ET CULTURELLE DE L'ONR DANS LE HAUT-RHIN

Depuis de longues années, une politique active à destination des jeunes est en place à l'Opéra national du Rhin. Celle-ci est reconnue, tant à l'échelle régionale (partenariats avec la DRAC Alsace, l'Académie de Strasbourg, le Centre Régional de Documentation Pédagogique, etc.) qu'internationale.

### **1. Projet artistique et culturel**

L'Opéra national du Rhin est une structure culturelle de renommée internationale, qui défend avec passion sa politique culturelle et favorise l'accès d'un plus grand nombre à la culture vivante, notamment les jeunes qui représentent 30 % des spectateurs. Cette mission pédagogique de sensibilisation des publics aux arts lyrique et chorégraphique se double d'une dimension sociale.

Lieu de mixité sociale, l'Opéra peut être un point de rencontre, autant pour les domaines artistiques qu'il touche (le chant, la danse), que pour les activités artisanales qui lui sont spécifiques : ses ateliers (décors, costumes, perruques, accessoires, etc.) sont des faire-valoir pour ceux qui sont invités à approcher la maison. Leur diversité permet des approches variées et profondément adaptées aux différents publics : approche par le biais de nos ateliers (costumes, perruques) pour les élèves des lycées professionnels, partenariat avec le service communication pour les élèves souhaitant se destiner à des carrières sociales d'aide à la personne, rencontre avec les peintres, tapissiers, métalliers pour les élèves en apprentissage, etc.

Les établissements scolaires et associations partenaires sont très différents et n'agissent pas dans les mêmes domaines. Pour chaque parcours, nous mettons en place un projet le plus adéquat possible. Certains ont peur de venir à l'opéra, c'est en les accompagnant que nous pourrons faire disparaître les appréhensions d'un public qui se sent exclu. Certains ne peuvent se rendre à l'Opéra, c'est donc l'Opéra qui vient à eux. Certains ne peuvent assister aux spectacles dans leur forme classique, nous inventons des formes spécifiques.

## **2. Les parcours pédagogiques**

Dans cette perspective d'accompagnement des publics, nous mettons à la disposition et proposons aux professeurs et responsables associatifs différents supports et activités leur permettant de construire et d'étoffer leurs projets de sensibilisation aux arts lyrique et chorégraphique. La venue au spectacle, si elle est l'objectif de tout projet, doit s'accompagner d'une préparation en classe et/ou avec des professionnels de l'OnR.

Nous mettons ainsi à leur disposition différents supports pédagogiques (dossiers pédagogiques, valises pédagogiques, DVD pédagogiques, albums illustrés, films documentaires) et leur proposons des activités telles que des visites des théâtres, du Centre chorégraphique ou des ateliers de l'OnR (décors, costumes, perruques, etc.), l'accès à des répétitions, à la classe du Ballet, ou encore des rencontres avec des artistes.

### ***Quelques chiffres - Saison 2010-2011***

- Près d'une centaine de visites des théâtres de Strasbourg, Mulhouse et Colmar
- Une trentaine de visites des ateliers de décors
- Une trentaine de visites des ateliers de perruques, accessoires et costumes
- Une quarantaine de visites du Centre chorégraphique à Mulhouse.

À noter que certains groupes du Haut-Rhin se déplacent à Strasbourg dans le cadre de leur parcours de découverte.

## **3. Les partenariats pédagogiques**

Chaque projet de sensibilisation concerne une ou plusieurs classes. À noter que ces parcours comportent systématiquement la venue à un spectacle, en matinée scolaire ou en soirée, l'utilisation de nos supports pédagogiques et éventuellement, en fonction des possibilités de chacun, des activités pédagogiques, telles que la venue à des répétitions ou des visites.

Exemple de collèges avec lesquels nous travaillons régulièrement dans le Haut-Rhin :

### **Colmar :**

- Collège Hector Berlioz,
- Institution Saint-Jean,
- Collège Molière,
- Collège Pfeffel,

- Collège Victor Hugo,

#### **Mulhouse :**

- Collège Bel Air, Mulhouse
- Collège Saint-Exupéry, Mulhouse
- Collège Jean Macé, Mulhouse
- Collège Kennedy, Mulhouse
- Collège Wolf, Mulhouse

#### **Autres collèges du Département :**

- Collège Léon Gambetta, Riedisheim
- Collège épiscopal de Zillisheim
- Collège des Ménétriers, Ribeauvillé
- Collège Robert Schuman, Saint Amarin
- Collège Mathias Grünewald, Guebwiller
- Collège Martelot, Orbey
- Collège Sainte Marie, Ribeauvillé
- Collège de Fortschwihhr
- Collège Jean Mermoz, Wittelsheim
- Collège Théodore Monod, Ottmarsheim
- Collège Lucien Herr, Altkirch
- Collège Jean Georges Reber, Sainte Marie aux Mines
- Collège Don Bosco, Landser
- Collège Robert Beltz, Soultz
- Collège Charles Warsch, Bischwiller-les-Thann
- Collège de Bourtzwiller
- Collège de Cernay
- Collège Gérard de Nerval, Huningue
- Collège Hartmann, Munster
- Collège Jacques Prévert, Wintzenheim
- Collège Lazare de Schwendi, Ingersheim
- Collège Schickelé, Saint-Louis
- Collège Robert Schumann, Volgelsheim

#### **Quelques projets emblématiques :**

##### **L'OnR au REP Les Coteaux (collège et écoles primaires), Mulhouse :**

- Partenariat culturel très riche avec l'OnR depuis 2005 : concerne 5 classes de collège et 16 classes de primaire en 2011-2012
- Activités : représentations en matinée et en soirée à Mulhouse, répétitions, visites, exploitation de la valise pédagogique, rencontres avec des artistes...

### L'OnR et le Collège Pfeffel, Colmar :

- Partenariat culturel très riche avec l'OnR depuis 2007 : concerne plus de 600 élèves de primaire et de collège en 2011-2012
- Activités : représentations en matinée et en soirée dans les trois villes, répétitions, visites des théâtres et des ateliers (dont une journée de visites à Strasbourg), interventions de chanteurs et de danseurs dans les classes.

### L'OnR et le Collège Wolf (Mulhouse) :

- Sensibilisation aux arts lyrique et chorégraphique autour de trois spectacles : *Le Chat botté, Coppélia, Farnace*
- Projet d'école : acquisition des compétences (domaines artistique, langagier et comportemental)
- Disciplines concernées : français, éducation musicale, EPS et arts plastiques
- Activités : représentations en matinée et en soirée à Mulhouse, atelier de pratique au Centre chorégraphique, diverses restitutions et ateliers de pratique dans l'établissement.

### L'OnR et le Collège François Villon (Mulhouse) :

- Classe à PAC et dispositif expérimental « Cours le matin, sport et culture l'après-midi
- Liaison CM2 - 6<sup>ème</sup> (PAC) et 5<sup>ème</sup> (projet expérimental, réalisation vidéo) -
- Activités : représentations en matinée et en soirée et accompagnement pédagogique OnR

#### *Quelques chiffres - Saison 2010-2011*

- 8 425 jeunes de - 26 ans ont assisté à nos spectacles à **Colmar et à Mulhouse**, en soirée et en matinée scolaire
- Fréquentation jeunes de - 26 ans **dans les trois villes** : 29.81 %

## 4. L'action culturelle

### L'OnR à l'hôpital de jour de Colmar :

Le concept : permettre à un public autiste (hôpital de jour rattaché au Centre hospitalier de Rouffach) l'accessibilité à une structure culturelle comme l'Opéra national du Rhin, et l'accompagner dans les domaines lyrique et chorégraphique. Au travers de rencontres avec des artistes, d'échanges, en assistant à des répétitions et à des représentations.

Le projet 2011-2012 :

. 1<sup>e</sup> étape : Au Centre Hospitalier de Rouffach, séance avec Pasquale Nocera, danseur au Ballet de l'Opéra national du Rhin, afin de favoriser l'expression corporelle par un investissement personnel de chacun des participants.

. 2<sup>e</sup> étape : Assister à une répétition au Théâtre municipal de Colmar (*Le Chat botté* et/ou *L'Occasione fa il ladro*).

. 3<sup>e</sup> étape : Assister au concert apéritif « Shakespeare en musique », le 3 janvier 2012 au Théâtre municipal de Colmar.

### **L'OnR et les aînés :**

Permettre la création et le maintien de liens sociaux, favoriser l'épanouissement personnel par la vie de groupe : tels sont les objectifs de l'Espace Bel Age (Colmar) et de la Maison du temps libre (Mulhouse).

L'Opéra national du Rhin accueille en partenariat avec ces associations des groupes de personnes âgées qui viennent voir nos spectacles, notamment lors des représentations jeune public.

Car le maintien des liens intergénérationnels entre nos aînés et nos plus jeunes est lui aussi essentiel.

### **L'OnR et l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI) :**

L'Opéra s'engage à favoriser l'accès à la culture musicale de personnes en parcours d'insertion et de leur famille (conjoint et enfants) dépendant de structures d'insertion adhérentes à l'association ASTI. Cette démarche se traduira par des rencontres et des échanges avec les artistes ou le personnel de l'Opéra.

Cette saison le projet s'articule autour de *L'Occasione fa il ladro*, selon le programme suivant :

. 1<sup>e</sup> étape : Présentation de l'oeuvre à partir des différents documents et supports mis à disposition par l'Opéra.

. 2<sup>e</sup> étape : Rencontre et échange avec un ou plusieurs artistes de l'Opéra Studio.

. 3<sup>e</sup> étape : Assister à une répétition des chanteurs de l'Opéra Studio.

### **L'OnR et l'association « Sourire ensemble » :**

L'Association « Sourire ensemble » permet à de jeunes enfants malades de s'évader de leur quotidien. Nous mettons en place un projet de découverte de l'univers de l'opéra et de la danse :

. 1<sup>ère</sup> étape : assister à une répétition ou une séance de travail des danseurs du Ballet de l'OnR au Centre chorégraphique de Mulhouse ;

. 2<sup>ème</sup> étape : atelier d'expression corporelle avec Pasquale Nocera, danseur au Ballet de l'OnR ;

. 3<sup>ème</sup> étape : spectacles *Coppélia*, *Le Chat botté* et *Rêves 8*

## Les établissements de soin :

- Association Les Papillons blancs (handicap mental)
- Institut médico pédagogique « Le Phare » à Illzach
- Institut de pédagogie curative « Le Champ de la Croix » à Orbey

## 5. La formation des enseignants et des étudiants

En partenariat avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), le Rectorat et l'Inspection académique, des journées de sensibilisation à l'opéra et au ballet sont organisées. Les enseignants sont ainsi invités à une courte initiation qui leur permet de découvrir les bases de la sensibilisation aux arts lyrique et chorégraphique.

- Vendredi 6 janvier 2012 : découverte de l'opéra
- Vendredi 17 février 2012 : formation autour du ballet

Des formations dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts sont également organisées, sur demande. 5 journées de formation autour de ce thème ont déjà été mises en place cette saison.

L'Opéra national du Rhin est partenaire des journées d'information dans les IUFM, et notamment de la semaine culturelle des IUFM de Colmar et de Strasbourg (17 au 21 octobre 2011) : interventions, atelier de pratique de danse, visites du théâtre et des ateliers, répétitions, etc.

## 6. Bilans quantitatifs

- Bilan de fréquentation jeune public : saison 2010-2011 :

En 2010-2011, 2 559 jeunes de - 26 ans ont assisté aux spectacles de l'OnR présentés à Colmar, soit 37.54 % du taux de fréquentation globale.

En 2010-2011, 5 866 jeunes de - 26 ans ont assisté aux spectacles de l'OnR présentés à Mulhouse, soit 25.80 % du taux de fréquentation globale.

## Les spectacles jeune public : saison 2011-2012 :

Spectacle	Représentations scolaires		Jeunes spectateurs concernés	Représentations tout public		Spectateurs concernés
	Colmar	Mulhouse		Colmar	Mulhouse	
Le Chat Botté	3	2	2 310	1	2	1802
Raconte-moi la danse		1	535			
Coppélia		1	1 002			

Rêves 8	2	2	1 082	2	2	914
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>4 929</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2 716</b>

### Les actions d'accompagnement :

#### Les spectacles en soirée

65 groupes scolaires du secondaire du Haut-Rhin ont assisté ou assisteront, en 2011-2012, à des spectacles de l'Opéra national du Rhin en soirée, au milieu d'un public d'adultes.

(N.B. : État des réservations au 19 janvier 2012)

#### Les spectacles scolaires

- 157 groupes scolaires du primaire du Haut-Rhin ont assisté ou assisteront, en 2011-2012, à des spectacles scolaires.

- 54 groupes scolaires du secondaire du Haut-Rhin ont assisté ou assisteront, en 2011-2012, à des spectacles scolaires.

(N.B. : État des réservations au 19 janvier 2012)

#### Sensibilisation du personnel départemental à l'Opéra

- Concert apéritif F. Liszt 14-10-2011 Théâtre municipal de Colmar : 16 places
- Die Fledermaus 04-01-2012 Sinne : 30 places (zone 2 ou parfois 3)
- Kat'a Kabanova 10-02-2012 et 12-02-2012 Filature : 43 places
- Coppélia 14-03-2012 Filature : 40 places

#### Autres actions

Cette saison encore, de nombreux groupes scolaires du primaire et du secondaire du Haut-Rhin visiteront le Théâtre de la Sinne et le Centre chorégraphique de Mulhouse, ou encore assisteront à une séance de travail des danseurs du Ballet de l'Opéra national du Rhin. Ils pourront également assister aux répétitions du *Chat botté* et de *L'Occasione fa il ladro* à Colmar

D726  
ASSOCIATION  
Imputation :  
65-311-6574-2397-371

*Commission de la Culture et du Patrimoine*  
*du 9 Mai 2012*  
**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET PRATIQUE**

**Structures oeuvrant pour la Pratique**

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
DEA 00459	<b>Fédération des Petits Chanteurs d'Alsace MULHOUSE</b> Président : M. Jean-Michel SCHMITT	12ème stage de formation vocale et de direction chorale du 23 au 29 avril 2012 au Séminaire de Jeunes de Walbourg	La Fédération des Petits Chanteurs d'Alsace comprend l'ensemble des chœurs alsaciens affiliés à la Fédération Française des Petits Chanteurs et Chorales d'Enfants. Elle encourage la pratique et la diffusion de la musique chorale au travers de concerts, spectacles, rassemblements, célébrations liturgiques,... A ce titre, elle propose régulièrement des rencontres et échanges et organise annuellement un stage de formation vocale et de direction chorale pour chœurs d'enfants à Walbourg. En 2011, la stage a permis d'accueillir 89 stagiaires. L'encadrement pédagogique et éducatif est assuré par des professionnels. En 2012, s'agissant de l'aspect pédagogique et artistique, interviendra le professeur de chant choral du Conservatoire de Créteil. Les frais d'hébergement sont couverts par les stagiaires. Les contributions publiques couvrent les frais pédagogiques et artistiques. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> CG 67 : 1 500 € Région Alsace : 700 € Archevêché : 1 500 €	Budget 25 800 €  Bilan 23 646 € (en équilibre)	De 2006 à 2009 1 500 €  Depuis 2010 800 €	26 520 €	<b>800 €</b>	<b>0 €</b>

## Structures oeuvrant pour la Pratique

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
DEA 00456	<b>Association des Sociétés Chorales d'Alsace MULHOUSE</b> Président : M. Jean-Louis WEBER Présidente du Concours : Mme Sylvie MAURICE	64ème Concours du Festival de Chant Choral Scolaire le 16 mai 2012 au Théâtre de la Sinne à Mulhouse	L'Association des Sociétés Chorales d'Alsace, dont le but est de promouvoir l'art choral et favoriser la pratique du chant choral scolaire, regroupe environ 52 chorales (mixtes, chœurs d'hommes et chorales de jeunes). Dans ce cadre, elle mène une action de formation de ses membres (organisation de stages) et leur assure une mission d'information. Cette année, elle organise dans le Haut-Rhin (le 16 mai à Mulhouse) et dans le Bas-Rhin le 64ème Concours de Chant Choral Scolaire qui permet de récompenser les chorales participantes par la remise de prix. Tous les publics aussi bien jeunes qu'adultes sont concernés. Les épreuves sont ouvertes aux chorales du Haut-Rhin, ainsi que des départements limitrophes, d'Allemagne et de Suisse. 800 jeunes sont attendus sur scène. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> DRAC : 3 000 € Région Alsace : 750 € Ville Mulhouse : 600 €	Budget 16 539 €  Bilan 18 375 € (excédent de 688 €)	2009 1 350 €  Depuis 2010 1 000 €	21 289 €	<b>2 000 €</b>	<b>1 000 €</b>
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>								<b>1 000 €</b>



SEA02235	<b>ASSOCIATION HETRE SAINTE MARIE AUX MINES</b> Organisation d'un festival des arts de la rue  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 15 450,00 € SAINTE-MARIE-AUX-MINES : 10 000,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT : 10 000,00 €	5 000,00
SEA02139	<b>Association l'Oreille Absolue de HAGENTHAL-LE-BAS</b> Festival Le Rock de l'Est 2012 (L'Oreille Absolue fait son Cirque) à Michelbach-le-Haut  Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU : 3 600,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 1 500,00 €	1 500,00
SEA02230	<b>ASS.POUR LA SAUVEGARDE DE L'ORGUE CALLINET ISSENHEIM</b> Organisation de la Saison Musicale 2012  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 000,00 € ISSENHEIM : 400,00 €	1 000,00
SEA02238	<b>ASS.THEATRE EN HAUTE ALSACE</b> 32ème édition du stage de réalisation théâtrale à Seppois-le-Bas Eté 2012  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 000,00 € SEPPOIS-LE-BAS : 11 000,00 €	6 000,00
SEA02220	<b>CIE HUPPEE</b> Création d'un spectacle chorégraphique  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 000,00 €	2 000,00
SEA02239	<b>COMPAGNIE EL PASO MULHOUSE</b> Création/diffusion d'un spectacle intitulé "Andrée Boulais, marketing manager, 55 ans et quelques heures"  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 010,00 € MULHOUSE : 3 500,00 €	2 500,00
SEA02226	<b>CULTURELLE EN MILIEU SCOLAI-RE D'ALSACE - ACMISA</b> Actions menées en matière de soutien aux projets culturels en milieu scolaire en 2012  Cofinancement : VILLE DE STRASBOURG : 7 000,00 € COLMAR : 3 292,00 € MULHOUSE : 5 000,00 €	3 500,00



SEA02237	<b>PROJETS POUR LA VALLEE</b> 13ème festival La Vallée des Contes à Munster en 2012  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 8 000,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER : 1 000,00 € MUNSTER : 4 000,00 €	3 000,00
SEA02246	<b>RENCONTRES DE MUSIQUE ANCIENNE DE RIBEAUVILLE</b> 29ème édition du Festival de Musique Ancienne de Ribeauvillé du 15 septembre au 21 octobre 2012  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 23 000,00 € RIBEAUVILLE : 20 000,00 €	10 000,00
SEA02197	<b>SAINT-LOUIS</b> 29ème édition de la Foire du Livre du 11 au 13 mai 2012  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 €	7 000,00
SEA02228	<b>THEATRE CARAMBOLE</b> Création/diffusion de la pièce intitulée "La Reine Rassagruma et le Roi Aïcecrim, la naissance du printemps"  Cofinancement : RIEDISHEIM : 3 000,00 €	2 500,00
SEA02240	<b>Voix et Art Sacré Strasbourg</b> Diffusion de concerts dans le Haut-Rhin en 2012  Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 3 600,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 2 000,00 € VILLE DE STRASBOURG : 1 200,00 €	1 000,00

Total	102 500,00
-------	------------

Service du Développement Culturel

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 06 JUILLET 2012

Enseignement artistique et pratique  
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
DEA00456	<p><b>DES STES CHORALES D'ALSACE</b> Organisation du 64ème concours du Festival de Chant Scolaire le 16 mai 2012</p> <p>Cofinancement :</p> <p style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 750,00 € MULHOUSE : 600,00 €</p>	1 000,00
DEA00459	<p><b>FEDERATION PETITS CHANTEURS D'ALSACE</b> 12ème stage de formation vocale et de direction chorale du 23 au 29 avril 2012 à Walbourg</p> <p>Cofinancement :</p> <p style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 700,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 1 500,00 €</p>	
Total		1 000,00

Service du Développement Culturel

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 06 JUILLET 2012

Lieux de diffusion et opérateurs culturels  
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SIL00253	<b>FEDERATION HIERO COLMAR</b> Mise en oeuvre du projet artistique et culturel 2012  Cofinancement :  <div style="text-align: right;">                         COLMAR : 47 000,00 €                          CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 000,00 €                     </div>	16 000,00
SIL00268	<b>"LEZARD"</b> Actions menées en 2012  Cofinancement :  <div style="text-align: right;">                         CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 500,00 €                          COLMAR : 45 000,00 €                     </div>	11 500,00
SIL00246	<b>OPERA DU RHIN Strasbourg (Syndicat Intercommunal)</b> Actions pédagogiques et de diffusion/création dans le Haut-Rhin pour 2012  Cofinancement :  <div style="text-align: right;">                         CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 500 000,00 €                          CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 1 300 000,00 €                     </div>	80 000,00
<b>Total</b>		107 500,00